

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt, le vingt-trois octobre à vingt heures trente, le Conseil Municipal, sur convocation du seize octobre, s'est réuni en séance et en session ordinaire, sous la Présidence de Nathalie RIPAUX, Maire de Mieuccé.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents :

Nathalie RIPAUX, David COLASSE, Patrick DUPRÉ, Jean-Louis GUILMEAU, Claudine LECHAT, Jimmy MEUNIER, Laurence PIEL-JOLY, Jean-Sébastien PROUVOT, Isabelle ROYER, Jean-Dominique SOMBRUN et Sylvie URRUTY.

Excusés :

Florence BREBION qui a donné pouvoir à Nathalie RIPAUX, Aurélien FONTAINE qui a donné pouvoir à Patrick DUPRÉ, Francisco BRAVO-FRADES et François BRIÈRE.

Secrétaire de séance : Claudine LECHAT

DB n°59-2020 - MIEUXCÉ

OBJET : APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITES 2019 – TE61

Madame le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le rapport d'activités du Te61 de l'année 2019.

Elle demande au conseil municipal de bien vouloir en prendre connaissance et de délibérer sur ce rapport de 2019.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

➤ **APPROUVE** le rapport d'activités 2019.

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

Nathalie RIPAUX



DÉPARTEMENT DE L'ORNE
ARRONDISSEMENT D'ALENÇON
COMMUNE DE MIEUXCÉ

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt, le vingt-trois octobre à vingt heures trente, le Conseil Municipal, sur convocation du seize octobre, s'est réuni en séance et en session ordinaire, sous la Présidence de Nathalie RIPAUX, Maire de Mieuxcé.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents :

Nathalie RIPAUX, Francisco BRAVO-FRADES, François BRIÈRE, David COLASSE, Patrick DUPRÉ, Jean-Louis GUILMEAU, Claudine LECHAT, Jimmy MEUNIER, Laurence PIEL-JOLY, Jean-Sébastien PROUVOT, Isabelle ROYER, Jean-Dominique SOMBRUN et Sylvie URRUTY.

Excusés :

Florence BREBION qui a donné pouvoir à Nathalie RIPAUX et Aurélien FONTAINE qui a donné pouvoir à Patrick DUPRÉ.

Secrétaire de séance : Claudine LECHAT

DB n°60-2020 - MIEUXCÉ

OBJET : TARIF DE VENTE D'UN TERRAIN AU LOTISSEMENT DES AULNES

Le Maire informe d'un courrier arrivé le 12 octobre 2020 pour une proposition d'achat du lot n°3 de 1 187 m² sur le lotissement des Aulnes, au prix de 35 610,00 € TTC (hors frais de notaire) soit un tarif au mètre carré de 30,00 € TTC.

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **DÉCIDE** de faire une contre-proposition au tarif de 40,00 € le m² pour le lot n°3 de 1 187 m² du lotissement des Aulnes soit un montant de 47 480 € TTC (hors frais de notaire),
- **AUTORISE** le Maire ou son délégué à signer tous documents utiles relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

Nathalie RIPAUX



Accusé de réception en préfecture
061-216102798-20201023-60-2020-DE
Date de télétransmission : 28/10/2020
Date de réception préfecture : 28/10/2020

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt, le vingt-trois octobre à vingt heures trente, le Conseil Municipal, sur convocation du seize octobre, s'est réuni en séance et en session ordinaire, sous la Présidence de Nathalie RIPAUX, Maire de Mieuxcé.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents :

Nathalie RIPAUX, Francisco BRAVO-FRADES, François BRIÈRE, David COLASSE, Patrick DUPRÉ, Jean-Louis GUILMEAU, Claudine LECHAT, Jimmy MEUNIER, Laurence PIEL-JOLY, Jean-Sébastien PROUVOT, Isabelle ROYER, Jean-Dominique SOMBRUN et Sylvie URRUTY.

Excusés :

Florence BREBION qui a donné pouvoir à Nathalie RIPAUX et Aurélien FONTAINE qui a donné pouvoir à Patrick DUPRÉ.

Secrétaire de séance : Claudine LECHAT

DB n°61-2020 - MIEUXCÉ

OBJET : TARIF DE VENTE D'UN TERRAIN AU LOTISSEMENT DES AULNES

Le Maire informe d'une proposition faite en mairie le 23 octobre 2020 pour l'achat du lot n°5 de 787 m² sur le lotissement des Aulnes, au tarif de 40,00 € TTC le m² (soit un montant de 31 480 € TTC).

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **DÉCIDE** d'accepter la proposition pour le lot n°5 de 787 m² du lotissement des Aulnes au tarif de 40,00 € le m² soit un montant de 31 480 € TTC (hors frais de notaire),
- **AUTORISE** le Maire ou son délégué à signer tous documents utiles relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

Nathalie RIPAUX



DÉPARTEMENT DE L'ORNE
ARRONDISSEMENT D'ALENÇON
COMMUNE DE MIEUXCÉ

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt, le vingt-trois octobre à vingt heures trente, le Conseil Municipal, sur convocation du seize octobre, s'est réuni en séance et en session ordinaire, sous la Présidence de Nathalie RIPAUX, Maire de Mieuxcé.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents :

Nathalie RIPAUX, Francisco BRAVO-FRADES, François BRIÈRE, David COLASSE, Patrick DUPRÉ, Jean-Louis GUILMEAU, Claudine LECHAT, Jimmy MEUNIER, Laurence PIEL-JOLY, Jean-Sébastien PROUVOT, Isabelle ROYER, Jean-Dominique SOMBRUN et Sylvie URRUTY.

Excusés :

Florence BREBION qui a donné pouvoir à Nathalie RIPAUX et Aurélien FONTAINE qui a donné pouvoir à Patrick DUPRÉ.

Secrétaire de séance : Claudine LECHAT

DB n°62-2020 - MIEUXCÉ

OBJET : AVIS SUR LA REVISION DU REGLEMENT DE SURVEILLANCE, DE PREVISION ET DE TRANSMISSION DE L'INFORMATION SUR LES CRUES

Vu la révision du règlement de surveillance, de prévision et de transmission de l'information sur les crues (RIC) par la DREAL Pays de la Loire, sur le périmètre du SPC Maine-Loire-Aval,

Considérant la demande faite au Conseil Municipal par la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement des Pays de la Loire, d'émettre un avis dans un délai de 2 mois à compter de la réception du courrier sur ce projet de règlement,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité (14 pour et 1 abstention) :

- **EMET UN AVIS FAVORABLE** sur le projet de règlement de surveillance, de prévision et de transmission de l'information sur les crues (RIC) révisé,
- **AUTORISE** le Maire ou son délégué à signer tous documents utiles relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

Nathalie RIPAUX



Accusé de réception en préfecture
061-216102798-20201023-62-2020-DE
Date de télétransmission : 28/10/2020
Date de réception préfecture : 28/10/2020

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt, le vingt-trois octobre à vingt heures trente, le Conseil Municipal, sur convocation du seize octobre, s'est réuni en séance et en session ordinaire, sous la Présidence de Nathalie RIPAUX, Maire de Mieuxcé.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents :

Nathalie RIPAUX, Francisco BRAVO-FRADES, François BRIÈRE, David COLASSE, Patrick DUPRÉ, Jean-Louis GUILMEAU, Claudine LECHAT, Jimmy MEUNIER, Laurence PIEL-JOLY, Jean-Sébastien PROUVOT, Isabelle ROYER, Jean-Dominique SOMBRUN et Sylvie URRUTY.

Excusés :

Florence BREBION qui a donné pouvoir à Nathalie RIPAUX et Aurélien FONTAINE qui a donné pouvoir à Patrick DUPRÉ.

Secrétaire de séance : Claudine LECHAT

DB n°63-2020 - MIEUXCÉ

OBJET : PRIX DE VENTE PLAQUE SUPPLEMENTAIRE DES NUMEROS D'HABITATION

Le Maire indique que suite à la délibération n°49-2019, il a été validé que la commune financerait l'achat des plaques de numérotation des habitations de la commune. Le Maire demande au conseil municipal de délibérer sur le prix de vente pour des éventuelles demandes de plaque de numérotation supplémentaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DÉCIDE** d'un prix de vente unitaire de 12 € TTC la plaque de numérotation supplémentaire,
- **DÉCIDE** que ces ventes seront regroupées dans l'année,
- **AUTORISE** le Maire ou son délégué à signer tous documents utiles relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

Nathalie RIPAUX

